

La filière juge-arbitrage

Architecture des grades des juges-arbitres

Annexe 01

adoption : COMEX du 7 mars 2026
entrée en vigueur : 1^{er} septembre 2026
validité : permanente
secteur : Pratiques compétitives
remplace : Chap 06.02A01-2025/1
nombre de pages : 2

5 grammes de plumes, des tonnes d'émotion

Niveaux	Modalités d'accès/formation	Organisme de gestion et perfectionnement	Organisme de formation et certification	Accès aux compétitions
Règles de lecture / organisation (rappel)	Progression par grade : l'accès à un grade suppose d'être titulaire du grade immédiatement inférieur. Organisation : commissions de ligue (grades de ligue) ; commission fédérale (grades fédéraux et international).	Commissions de ligue des officiels techniques ; Commission fédérale des officiels techniques	FormaBad (mise en œuvre par les instances compétentes selon le niveau)	—
Candidat	Se référer à l'encadré « modalités d'accès/formation » pour le grade visé	Commissions de ligue des officiels techniques	FormaBad	Se référer à l'encadré « Accès aux compétitions » pour le grade visé
Juge-arbitre de ligue accrédité (JALA)	Formation de juge-arbitre de ligue accrédité + une journée MINIMUM de stage pratique de juge-arbitrage + Examen pratique (validation du grade JALA) sur une journée de compétition avec finales	Commissions de ligue des officiels techniques	FormaBad	Compétitions avec des joueurs de niveau N2 maximum. 1 salle de 7 terrains au maximum ; en multisalles, intervention possible uniquement comme juge arbitre adjoint. Si des joueurs N1 sont présents dans la salle, le JALA est autorisé seulement s'il y a un JALC. Compétitions SANS ARBITRE ICD / ICR SANS ARBITRE
Juge-arbitre de ligue certifié (JALC)	Douze journées de compétition sur les trois dernières-années civiles + Formation de JA de ligue certifié + formation d'arbitre de ligue accrédité + Examen oral + stage pratique IC + Examen pratique (validation du grade JALC) sur une compétition de deux journées	Commissions de ligue des officiels techniques	FormaBad	Toutes les compétitions (multisalles) AVEC ARBITRES + Interclubs AVEC ARBITRES
Juge-arbitre fédéral accrédité (JAFA)	Sur dossier de la ligue (feuilles d'activités + rapports JA des deux dernières saisons + fiche de motivation) + Formation de juge arbitre fédérale accrédité + examen théorique + validation du grade JAFA sur une compétition fédérale	Commission fédérale des officiels techniques	FormaBad	Compétitions multisalles avec arbitres + ICN <i>Nota : La Phase finale de Top 12, les Championnats de France, les Championnats de France Jeunes et les Championnats de France Vétérans sont attribués en priorité aux JAFC/JAFA passant l'examen JAFC</i> Accès possible à des compétitions internationales

Niveaux	Modalités d'accès/formation	Organisme de gestion et perfectionnement	Organisme de formation et certification	Accès aux compétitions
Juge-arbitre fédéral certifié (JAFC)	Rapports positifs de deux ÉJAF différents+ validation collégiale des ÉJAF (feuilles d'activités + rapports JA des trois dernières saisons) + JA principal sur deux Championnats de France FFBaD Formation de juge arbitre fédéral-certifié + examen théorique Validation du grade JAFC sur un championnat de France	Commission fédérale des officiels techniques	FormaBad	Toutes compétitions nationales multisalles avec arbitres <i>Nota : accès possible à des compétitions internationales</i>
Juge-arbitre international	Expérience sur des compétitions internationales. Maîtrise de l'anglais (lu, écrit et parlé)	Commission fédérale des officiels techniques	FormaBad	Toutes compétitions multisalles avec arbitres + Compétitions BWF Grade 2 – Level 3-6 (JA adjoint local)
Juge-arbitre BEC (Continental)	« BEC Referee course » + examen pratique	Badminton Europe (BEC)		Championnats d'Europe, Compétitions BWF Grade 2 – Level 3-6 (JA adjoint local)
Juge-arbitre BWF	Maîtrise expérience tournois continentaux et mondiaux + examen pratique et questionnaire écrit	Badminton World Federation (BWF)		Compétitions BWF Grade 1 et Grade 2

Rappel : Le JA principal d'une compétition ne peut pas appartenir au club organisateur, sauf sur des compétitions de niveau géographique d'invitation national maximum, organisées par son propre club, avec des joueurs R4 maximum (article 2.3.4 du règlement des autorisations et homologations de tournois).